

Les constructions en incise dans *voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline

Par : Édouard NGAMOUNTSIKA

Introduction

La langue française me colonise. Je la colonise à mon tour. U Tam'si (1976 : 141).

Cet article se propose d'étudier un aspect morphosyntaxique du français populaire (désormais FP) dans *Voyage au bout de la nuit* (VBN) de Louis-Ferdinand Céline (LFC) : la question de la phrase en incise. Georges Gougenheim (1962 : 333) parlant de l'incise pense que dans la langue populaire les « incises » des types *dit-il*, *répondit Pierre*, sont remplacées par des « incises » de type *qu'il dit*, *que Pierre répondit*. Ces dernières constructions émaillent VBN. *Vous êtes bien mal foutu, qu'a constaté l'infirmier (285¹) ; N'allez donc plus chez Ford! qu'elle me décourageait (292)*. Ces incises populaires posent, en effet, deux problèmes : l'usage systématique du « que » explétif et du renoncement à l'inversion des termes du syntagme verbal. Après avoir défini et circonscrit dans sa complexité ce qu'on entend par français populaire, nous montrerons comment VBN de LFC paraît mettre en scène le *petit français populaire de la basse classe* qui s'inspire de la réalité en réécrivant la parlure dans une perspective romanesque. Nous nous intéresserons à cette réécriture en nous focalisant sur un trait représentatif de l'aménagement morphosyntaxique subi par le français.

1. Le français populaire en question

En partant d'une opinion largement soutenue de l'opposition français standard / français populaire, Françoise Gadet (1989) affirme :

Il existe, à côté de la langue française standard, objet de la plupart des descriptions grammaticales, un « français populaire » ayant ses traits linguistiques propres, une capacité spécifique à organiser la signification, et qui serait parlé par les couches sociales défavorisées.

Parlant aussi de la couche des locuteurs intéressés par le FP le dictionnaire *Le Petit Robert* précise que le « [le FP est un] langage qui est créé, employé par le peuple et n'est guère en usage dans la bourgeoisie et parmi les gens cultivés ».

Le français mis en exergue par LFC n'est pas forcément celui du bas-peuple ou des couches défavorisées, mais au contraire de la parlure quotidienne des personnages dans VBN. C'est le français non normé où il s'agit d'observer une manière singulière des « déficits de la langue normée » chez certains personnages. Dans ce roman de LFC, nous regarderons le fonctionnement d'un aspect du FP

Tout en reconnaissant le reproche de Gadet (1992 : 26) selon lequel « au risque que courent les grammairiens qui n'évoquent le français populaire qu'au détour d'une description ayant pour objet le français standard », nous avons choisi de discuter de la phrase en incise dans le discours rapporté dans VBN pour en étudier les aspects particuliers.

2. La phrase en incise

D'après Pierre Le Goffic (1993 : 496) « l'incise [est une] suite d'éléments tels que *dit-il*, insérés en construction détachée dans une autre phrase, par lesquels on rapporte les paroles de quelqu'un ». En réalité, si Le Goffic considère l'incise comme une simple suite d'éléments, elle est pour Riegel *et alii* (2004 : 460) un processus qui « consiste à intercaler dans le cours d'une phrase, sans terme de liaison, une proposition, un groupe de mots ou mot ». Au regard de ces deux citations, nous constatons que les propositions incises sont liées au discours rapporté.

Or ce point de vue n'est pas celui d'Olivier Bonami et Danièle Godard qui établissent trois critères de différenciation de l'incise et du discours direct. Premièrement, les verbes concernés ne sont pas exactement les mêmes. Deuxièmement, alors que le discours direct se trouve sans problème dans une subordonnée (a), la construction hôte + incise n'est pas enchâssable (b) ; si enchâssement il y a, celui-ci doit avoir lieu à l'intérieur de l'incise (c). Ils proposent les exemples suivants :

- a. Je crois que Paul a lancé à Marie : « donne-moi la main ! »
- b. *Je crois que « donne-moi la main ! » **a lancé Paul à Marie.**
- c. « Donne-moi la main ! », croyait **avoir lancé Paul à Marie.**

Troisièmement, le verbe de discours direct prend la citation comme complément (Authier-Revuz 1992), ce qui n'est pas le cas pour l'incise. Nous ne tiendrons pas en compte cette différenciation dans le cadre de l'incise en français populaire².

3- Les caractéristiques de la construction en incise.

Les constructions en incise se caractérisent par la présence d'un verbe introducteur en incise et par sa postposition.

3.1. De la place du verbe en incise

Selon Maurice Grevisse (1980§256) :

La proposition **incise** ou **intercalée** est une proposition généralement courte, tantôt insérée dans le corps de la phrase, tantôt rejetée à la fin de la phrase, pour indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un ou pour exprimer une sorte de parenthèse.

Pour Grevisse, en dehors du fait que la construction en incise rapporte les paroles, elle est courte et elle exprime une sorte de parenthèse. Riegel *et alii* (2004 :460) par contre ne soulignent qu'un aspect de la proposition en incise, celui de rapporter les paroles « une proposition incise peut s'insérer à l'intérieur ou se placer à la fin d'une phrase pour indiquer qu'on rapporte les paroles ». Grevisse cite quelques exemples :

1. Vous voyez, **reprit-il**, l'effet de la concorde (Laf., F., IV, 18).
2. Alors, faites donner la garde, **cria-t-il** (Hugo, châtiments, V, 13,2)

L'incise dans VBN est souvent placée au milieu

3. C'est vrai, t'as raison en somme, **que j'ai convenu**, conciliant, mais enfin ... (18)
4. Bardamu, **qu'il me fait** alors gravement et un peu triste, nos pères nous valaient bien, n'en dis pas de mal!... (16)
Et à la fin d'un passage au discours direct.
5. J' vais voir si c'est ainsi! **que je crie** à Arthur. (18)

Nous constatons déjà une différence entre les exemples 1&2 et 3,4 & 5 concernant la postposition du verbe.

3.2. La postposition du verbe en incise

Le processus d'incisation phrastique obéit à certaines règles « où se conserve la syntaxe de l'ancien français, on y rencontre la postposition simple du sujet, nominal (dit Paul) ou pronominal (clitique=dit-il) » (Le Goffic, 1993 :496). Marc Wilmet (2007§215) abonde dans le même sens en observant que « les phrases en incise sont reconnaissables à la postposition du verbe de son sujet nominal ou pronominal ». Il donne cet exemple de Victor Hugo :

6. Donne-lui tout de même à boire, **dit** mon père.

Expliquant le rôle de l'inversion dans une proposition en incise Déloffre (1979 :43-44) pense que « linguistiquement : elle traduirait le fait (confirmé par l'intonation) que l'incise n'est pas sur le même plan que le reste de la phrase »³.

Wilmet confirme que sauf en français familier, quand un Pro *que* CV1 non enchâsseur accompagne l'incision. Il cite cet exemple de Queneau :

7. Répète un peu voir, qu'il dit Gabriel.

C'est ce genre d'exemple de Queneau qui émaille VBN.

8. Bardamu, **qu'il** me fait alors gravement et un peu triste, nos pères nous valaient bien, n'en dis pas de mal!... (16)

9. « (...) Elle en a bien besoin la race française, vu qu'elle n'existe pas ! » **que** j'ai répondu moi pour montrer ... (16)

Les exemples (3, 4, 5, 7, 8,9) posent deux problèmes: la présence du *que* explétif et de l'absence de l'inversion du sujet.

4. Le morphème *que*

Dans VBN, la conjonction de subordination *que* ne sert que d'ornement syntaxique. Il ne joue aucun rôle d'enchâsseur. Il n'assume plus sa fonction de subordination car « il y a subordination quand une « proposition » - conçue comme un ensemble sujet-verbe-(complément)- n'a pas par elle-même d'indépendance grammaticale » (Wagner et Pinchon, 1962 : 540).

10. « (...) Elle en a bien besoin la race française, vu qu'elle n'existe pas! » **que** j'ai répondu moi pour montrer ... (16)

11. Arthur, l'amour c'est l'infini mis à la portée des caniches et j'ai ma dignité moi! **que** je lui réponds. (17)

Dans ces exemples *que* sert juste à introduire « une incise d'énonciation » (Gadet, 1989 :1964). Cette construction est constante dans la production orale de dialogues. Elle relève du « français parlé [qui] évite l'inversion en antéposant la conjonction *que* à l'incise » (Riegel *et alii* 2004 :138). Déloffre (1979 : 44) abonde dans le même sens qu'en « réalité, la langue populaire se sert plutôt du tour « qu'i me dit » « que je dis » dans lequel *que* joue à peu près le rôle de l'ancien *ço*, mais sans inversion ».

Dans les exemples ci-après, LFC maintient le *qu* dépourvu d'une idée d'enchâssement.

12. Vous êtes bien mal foutu, **qu'a** constaté l'infirmier (...) 285

13. N'allez donc plus chez Ford! **qu'**elle me décourageait(...) 292.

La conjonction de subordination *que* dans les propositions en incise populaire est désémantisée. Elle acquiert une nouvelle charge notionnelle qui équivaut à une virgule, c'est-à-dire que la conjonction juxtapose deux phrases. C'est la même idée qui se perçoit dans les exemples suivants :

14. Quelle plénitude de jeunesse ! un festin de désirs. Et je redevenais inquiet.
Maquereau?...**que** je ne pensais. (292)
15. Sûr! Bien sûr ! qu'ils m'ont répondu les consulats (295)

C'est dans les dialogues que les personnages rapportent les paroles directes en employant un *que* sans statut particulier. Un *que* explétif. Olivier Bonami et Danièle Godard pensent que, en quelque sorte le contraire à propos du morphème *que*, « ces incises [populaires] sont semblables aux relatives en *que* : leurs têtes sont des compléments, et elles comportent un constituant extrait ; mais, au lieu que le SLASH soit arrêté par la construction dans son ensemble (comme pour les incises à inversion), il est arrêté par le complément. La différence essentielle, bien sûr, concerne la tête à laquelle la phrase s'adjoint ».

5 L'absence d'inversion dans VBN

Les grammaires françaises observent deux formes de postposition du sujet en incise : nominale et verbale. Elle n'est pas présente dans nos exemples du français non standard de VBN.

a. La postposition nominale

Elle consiste à postposer un nom sujet après le verbe du genre *dit Paul*. Elle fonctionne de deux manières dans VBN.

La postposition nominale est absente.

16. Tu l'as dit, bouffi, **que je suis anarchiste!** (17)
17. C'est vrai, t'as raison en somme, **que j'ai convenu**, conciliant, mais enfin ... (18)

Ces énoncés se réécritraient de la manière suivante avec postposition nominale :

18. Tu l'as dit, bouffi, **que anarchiste suis-je!** (17)
19. C'est vrai, t'as raison en somme, **que convenu ai-je**, conciliant, mais enfin ... (18)

La postposition nominale est présente. Mais elle est faussée par le *que* sans statut particulier.

20. Bien sûr que j'irai, ~~qu'a~~ **répondu la vieille**. (373)
21. Ah! bien alors, tant mieux si vous venez! ~~que~~ **la remerciait la tante**. (373)

b. La postposition pronominale

Elle consiste à postposer un clitique sujet après le verbe du genre *dit-il*. Elle est inexistante dans nos incises en français standard. Céline préfère l'usage clitique + verbe précédé de *que* qui est d'ailleurs la forme la plus récurrente.

22. « Vous êtes jolie, Mademoiselle », **qu'ils disent** (371)

23. « Irez-vous? **qu'elle demandait**, la tante, à tous ceux qu'elle rencontrait, je serai bien contente que vous y alliez... » (373)

24. M. Robinson est encore venu vous demander (...) Il n'en sortira pas hein?...**qu'elle ajoutait** (374).

L'absence de la postposition constatée dans les phrases en incise n'est pas gratuite de la part de LFC. Elle relève d'une volonté de l'écrivain de domestiquer la langue française que l'auteur appelle la transposition.

6. La transposition du français parlé

Le fait de tordre le coup à la syntaxe crée une langue que Nathalie Barberger (2004 : 71) appelle « l'orale-populaire ». Cette « langue fut, poursuit-elle, en 1932, un véritable attentat contre celle du récit écrit qui était alors la norme, la langue officielle du roman ». François Bruzzo dit que Céline se fabrique sa théorie de la langue. En se faisant un travail de styliste. En chapeautant, en réalité, toute la problématique du style par la « petite invention » que constitue l'opération que lui-même désigne comme « transposition » et dont LFC dans *Les Entretiens avec le Professeur Y de 1955* revendique l'absolue maîtrise, ce qui lui fait affirmer sa suprématie sur tous les écrivains français :

plein de style que je suis !... que oui ! et pire !... bien plus ! que je les rendrai tous illisibles !... tous les autres ! flétrides impuissants ! pourri des prix et manifestes ! que je peux comploter bien tranquille, l'époque est à moi ! je suis le béni des Lettres ! qui m'imité pas existe pas !... simple !

Dans les lettres à Milton Hindus en 1947 et 1948, notamment dans celle du 15 mai 1947, LFC considère la transposition de la parlure quotidienne dans la littérature comme son apport à la littérature :

En vérité mon apport aux lettres françaises a été je crois ceci, on le reconnaîtra plus tard; rendre le langage français écrit plus sensible, plus émotif, le désacadémiser - et ceci par le truc qui consiste (moins facile qu'il y paraît) en un monologue d'intimité parlé mais TRANSPOSÉ – Cette transposition immédiate spontanée voilà le hic –

Tout en reconnaissant l'inconfort de transposer l'oral en écrit :

Transposer le parler en écrit n'est pas commode(...) Le truc consiste à imprimer au langage parlé une certaine déformation de telle sorte qu'une fois écrit, à la lecture, IL SEMBLE au lecteur qu'on lui parle à l'oreille - Mais le langage parlé réel sténographié ne donne pas du tout en réalité cette impression (- voir discours !) Cette distorsion est en vérité un petit tour de force harmonique.

Le maniement des incises par certains personnages, traduit finalement le désir de LFC de désacadémiser la langue française. De ne penser qu'à la langue, rien qu'à la langue. Bruzzo précise d'ailleurs que Céline met en évidence, on ne peut plus clairement, que la transposition s'oppose au transfert direct du parlé dans l'écrit, dans le sens où elle tient compte des instances représentatives du discours écrit, qui doit toujours passer par le faire semblant en matière de langage parlé : faire comme si on parlait à « l'oreille du lecteur ».

Conclusion

La phrase en incise dans VBN se particularise par l'insertion dans le discours direct d'un *que* explétif qui entraîne l'absence d'inversion du sujet. Céline transpose la parlure quotidienne en un texte écrit. Il brise ainsi les règles existantes de l'art romanesque. Ce travail contribue à mettre la langue au profit du style. La récurrence prononcée de l'orale-populaire a participé en quelque sorte à la singularité du roman VBN tout en le poétisant.

Bibliographie

BONAMI O. et GODARD D., « Syntaxe des incises de citation » site internet <http://www.u-paris-sorbonne.fr> .

BRUZZO, F., « Le style de Céline et sa cuisine, côté peinture et côté musique » sur le site internet [http://louisferdinandceline.free.fr/ indexthe/peinture/bruzzo.htm](http://louisferdinandceline.free.fr/indexthe/peinture/bruzzo.htm).

CÉLINE, L-F., 1952, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard.

DELOFFRE, F., 1979, *La phrase française*, Paris, Sedes, 7^e édition.

GADET, F., 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, collection Que sais-je.

GADET, F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GREVISSE, M., 1980, *Le Bon usage*, 11^e édition, Paris-Gembloux, Duculot.

LE GOFFIC, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette éducation HU "Langue française".

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., et RIOUL, R., [1994], 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

WAGNER, L.-R. et PINCHON J., 1962, *Grammaire du français moderne*, 2^e éd., Paris, Hachette.

WILMET, M., 2007, *La grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.